

VIGILANCE

ÉTÉ – SUMMER 2018

GOUVERNER SANS CONSULTER

**DES POLITIQUES LIBÉRALES DANGEREUSES
POUR LES AGENTS CORRECTIONNELS**

GOVERNING WITHOUT CONSULTING

**DANGEROUS LIBERAL POLICIES
FOR CORRECTIONAL OFFICERS**



VIGILANCE ÉTÉ – SUMMER 2018

4

Trouble de stress post-traumatique
Post-traumatic Stress Disorder

6

Rencontres politiques
Political Meetings

8

Projet de loi C-65
Bill C-65

9

Négo 2014-2017 – Faire le bilan, un exercice essentiel
Nego 2014-2017 – Taking Stock, An Essential Exercise

10

L'ABC de la négociation
ABCs of Negotiation

12

Comité national d'orientation en santé et sécurité
National Health and Safety Policy Committee

14

Programme d'échange de seringues en prison
Prison Needle Exchange Program

16

Pages juridiques
Legal Corner

18

En bref
Tournoi de hockey
Course pour la reconnaissance du TSPT
Tournée nationale du président

News brief
Hockey Tournament
PTSD Recognition Run
President's National Tour

Production: UCCO-SACC-CSN
Infographie/Graphics: Maryse Bédard
Impression/Printing: Graphiscan
Dépôt légal/Legal deposit: BAC et BANQ juillet 2018/July 2018

MOT DU PRÉSIDENT
WORD FROM THE PRESIDENT
JASON GODIN



De nombreux défis à l'horizon

Many Challenges on the Horizon

@ ucco-sacc@csn.qc.ca
www.ucco-sacc-csn.ca
UCCO-SACC-CSN
@UCCO_NP

Comme par le passé, nous sommes aujourd'hui face à un gouvernement fédéral majoritaire qui propose des politiques promues par des groupes d'intérêt. La plupart des porte-parole de ces groupes ne comprennent pas notre réalité en tant qu'agents correctionnels; ils ne voient pas la dangerosité et surtout la valeur du travail que nous accomplissons pour assurer la sécurité publique des Canadiennes et des Canadiens, 24 heures par jour, 365 jours par année.

Alors que le gouvernement précédent attaquait nos droits collectifs, entre autres à la table de négociation, le gouvernement actuel préconise de dangereux changements de politiques correctionnelles; par exemple, les nouvelles restrictions en matière d'isolement préventif, qui ont entraîné une augmentation des comportements agressifs des détenus dans au moins dix établissements, et, plus récemment, l'annonce de la mise sur pied d'un programme d'échange de seringues sans consultation et sans considération pour la sécurité à l'intérieur des murs. Nous avons également eu deux meurtres de détenus en un mois dans des centres de traitement.

Pendant ce temps, le gouvernement refuse toujours de déposer une loi sur les échantillons de sang et le fiasco Phénix se poursuit, pesant lourdement sur les relations de travail. Fidèle à sa réputation de syndicat militant, UCCO-SACC-CSN poursuivra ses actions politiques en vue de la prochaine élection fédérale en 2019, tout en se préparant à entamer une nouvelle ronde de négociation.

Nous poursuivons aussi notre lutte pour la reconnaissance des blessures de stress opérationnel dans nos rangs. Nous avons fait des avancées considérables en ce sens, puisqu'il ne reste plus que deux provinces qui n'ont toujours pas adopté de législation sur le trouble de stress post-traumatique chez les agentes et agents correctionnels, soit le Québec et le Nouveau-Brunswick. Un financement fédéral a été alloué pour un centre de traitement et de recherche pour les premiers répondants, incluant les agents correctionnels et nous nous assurerons de recevoir notre juste part de ce financement. Malheureusement, ces avancées arrivent trop tard pour deux des nôtres: deux agents correctionnels se sont enlevé la vie au cours des derniers mois, ce qui nous rappelle que nous devons faire plus pour aider nos collègues. Toutes nos pensées vont aux familles de ces agents. Soyons vigilants et surveillons les signes de détresse parmi nos pairs afin de prévenir ces gestes de désespoir.

J'espère vous voir cet été, alors que je commence une tournée nationale en uniforme pour venir travailler avec vous, dans votre établissement. J'ai hâte de vous rencontrer pour entendre vos préoccupations et discuter de vos idées.

As has been the practice in the past, policies driven by interest groups are being pushed through by the federal majority government. However, most advocates from these groups do not understand our working reality as correctional officers; they do not see the dangerous and valuable work we perform while we ensure the public safety of Canadians, 24 hours a day, 365 days a year.

The previous government was consistent in its repeated attacks on labour issues in an attempt to diminish our collective rights at the bargaining table and elsewhere. The current government has pushed for dangerous policy changes, such as the implementation of segregation restrictions, which has led to an increase in assaultive behaviour by inmates on staff at 10 institutions with virtually no consequences, and more recently the announcement of a needle exchange program in institutions, with no consultation or regard for officer safety. On top of this, we have had two murders of inmates at treatment centres within a period of a month.

Meanwhile, the government's failure to introduce a Blood Samples Act and the continued Phoenix disgrace have put a serious strain on labour relations. True to its reputation as a militant union, UCCO-SACC-CSN will develop a political action strategy as we prepare to head into another round of bargaining and a federal election in 2019.

We are also gaining ground on the PTSD front, as only two provinces (Quebec and New Brunswick) have not yet introduced presumptive PTSD legislation for correctional officers. Federal funding has been allocated for a treatment and research centre for first responders, including correctional officers and we will push to ensure we receive our fair share of this funding. Unfortunately, these changes came too late for two of our own; recently, we lost two correctional officers to suicide, which has reminded us that we need to do more to help our colleagues. Our thoughts are with the families of these officers. We need to be vigilant and watch for signs of distress among our peers, so that we may reach out and help if we can.

This summer, I hope to see you as I begin a national tour in uniform to come work with you at your institutions. I look forward to meeting with you to discuss your ideas and hear about issues important to all CXs.



Trouble de stress post-traumatique

Encore deux provinces récalcitrantes

En septembre dernier, alors qu'UCCO-SACC-CSN lançait sa grande campagne de sensibilisation au trouble de stress post-traumatique (TSPT) chez les premiers répondants, la présomption de blessure de stress opérationnel pour les agentes et agents correctionnels était reconnue par la loi dans seulement trois provinces à travers le Canada. Depuis, l'Alberta a modifié sa législation pour y inclure les agents correctionnels et la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique ont toutes deux adopté des législa-

tions qui reconnaissent le TSPT comme un trouble lié au travail pour les premiers répondants, incluant les agents correctionnels. Seulement deux provinces résistent : le Nouveau-Brunswick, où la législation en place n'inclut pas les agents correctionnels, et le Québec, en queue de peloton, qui refuse toujours de prendre en charge les travailleuses et les travailleurs de la sécurité publique qui souffrent d'une blessure de stress opérationnel à la suite d'un événement traumatisant survenu dans le cadre du travail.

Nouveau-Brunswick

Partenariat et rencontres politiques

Le 15 février, les représentants de la région de l'Atlantique d'UCCO-SACC-CSN ont rencontré leurs homologues provinciaux de la section locale 1251 du SCFP lors d'une réunion à Fredericton, pour expliquer la nécessité d'une modification de la loi actuelle sur les blessures de stress opérationnel. L'objectif premier de cette réunion était d'établir un front commun pour inciter le gouvernement à modifier la loi qui reconnaît les policiers, les pompiers et les ambulanciers à titre de premiers répondants, mais pas les agentes et agents correctionnels fédéraux et provinciaux. La réunion s'est soldée par une entente de partenariat avec nos homologues provinciaux et des stratégies conjointes ont été entreprises aussitôt pour faire pression sur le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Le 6 avril, le président et la vice-présidente de la région de l'Atlantique, Jeff Wilkins et Olivia Tynes ainsi que Sheryl Ferguson, conseillère CSN, ont rencontré Michel Comeau, sous-ministre de la Justice et de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick, en compagnie de membres de la section locale 1251 du SCFP. Nous avons présenté au député notre court-métrage *Travailler au bord du gouffre* et exprimé notre désaccord avec la décision d'exclure les agents correctionnels de la loi actuellement en vigueur. Nous avons informé les fonctionnaires présents à la rencontre des avantages pour les employé-es et aussi pour le gouvernement de modifier la législation.

Des élections provinciales se tiendront au Nouveau-Brunswick en septembre et UCCO-SACC-CSN continuera de travailler avec ses partenaires syndicaux provinciaux pour faire pression sur les partis afin qu'ils intègrent cet amendement constitutionnel à leur plateforme électorale.

New Brunswick

Partnership and Political Meetings

On February 15, the Atlantic region of UCCO-SACC-CSN engaged with our provincial counterparts in CUPE Local 1251 by holding a meeting in Fredericton, New Brunswick, to explain the need for a change in the current presumptive legislation on operational stress injuries to include correctional officers. The goal of this meeting was to establish a common front in order to put pressure on the government to amend the current legislation, which recognizes police officers, firefighters, and paramedics, but fails to recognize the work of correctional officers at both the federal and provincial levels. The meeting was successful in building an alliance with our provincial counterparts, and it resulted in the development of joint strategies to put pressure on the New Brunswick government.

On April 6, Atlantic Regional President and Vice-President, Jeff Wilkins and Olivia Tynes, and CSN Adviser Sheryl Ferguson met with Michael Comeau, Deputy Minister of Justice and Public Safety, alongside executive members of CUPE Local 1251. We presented our short film, *Working on the Edge*, expressed our dissent against our exclusion from the current legislation, and informed officials of the benefits of amending the legislation for both employees and the government. The New Brunswick provincial election is scheduled for September, and UCCO-SACC-CSN will continue to work with our provincial union partners to lobby the parties to include this amendment in their election platforms.



Post-traumatic Stress Disorder Still Two Reluctant Provinces

Last September, when UCCO-SACC-CSN launched its post-traumatic stress disorder (PTSD) awareness campaign, the presumption of an operational stress injury for correctional officers was legally recognized in only three provinces across Canada. Since then, Alberta has amended its legislation to include correctional officers, while Nova Scotia and British Columbia both passed legislation recognizing PTSD as a workplace injury for first

responders, including correctional officers. Only two provinces are still holding out: New Brunswick, where legislation in place does not include correctional officers, and Quebec, at the back of the pack, that still refuses to assume responsibility for public safety workers who suffer from an operational stress injury following a traumatic event experienced at work.

Québec

Les représentantes et représentants du Québec poursuivent leurs pressions politiques pour l'adoption d'une législation provinciale. Le Québec est la dernière province à n'avoir entrepris aucune démarche en ce sens. Lors de la sortie de son court-métrage, *Travailler au bord du gouffre*, UCCO-SACC-CSN avait obtenu un rendez-vous avec Pierre Millette, chef de cabinet de la ministre du Travail, Dominique Vien. Lors de cette rencontre, aucun réel engagement n'a été pris par le Parti libéral; le chef de cabinet nous a seulement mentionné que le ministère verrait à sensibiliser la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) à notre réalité.

Les représentants régionaux du Québec ne se sont pas laissés abattre par cette réponse décevante. Avec l'aide de la CSN, nous avons décidé de créer un partenariat avec les paramédics du Québec, ainsi qu'avec nos consœurs et confrères agents correctionnels provinciaux, aussi syndiqués à la CSN. À l'aube d'une campagne électorale québécoise, le groupe de travail a multiplié les rencontres avec les représentants de tous les partis politiques. Nous avons rencontré Marc Picard de la Coalition Avenir Québec (CAQ), Guy Leclair et Diane Lamarre du Parti Québécois (PQ) et Gabriel Nadeau-Dubois de Québec Solidaire (QS). Tous ont démontré un vif intérêt pour cet enjeu et ont manifesté beaucoup d'empathie à l'égard des premiers répondants qui souffrent d'un trouble de stress post-traumatique. Ces rencontres se sont tenues en présence de Jean Lacharité, vice-président de la CSN et responsable de la santé et de la sécurité du travail. Nous sommes toujours en attente d'un retour du bureau de la ministre du Travail pour planifier une rencontre où nous pourrions lui faire part de nos préoccupations.

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, nous poursuivrons le travail avec nos partenaires pour obtenir un changement législatif ou réglementaire pour améliorer la prise en charge et faciliter l'accès au traitement pour les agentes et agents correctionnels qui souffrent, trop souvent en silence.

Quebec

Quebec regional representatives continue their political push for the adoption of provincial legislation. Quebec is the only province to have taken no action in this regard. During the release of its short film entitled *Working on the Edge*, UCCO-SACC-CSN obtained an appointment with Pierre Millette, chief of staff for Dominique Vien, Minister responsible for Labour. During this meeting, the Liberal Party offered no real commitment, instead calling on the Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) to sensitize the government department to our reality.

Quebec regional representatives remain undeterred by this disappointing response. With help from the CSN, we decided to create a partnership with paramedics in Quebec, as well as with our provincial correctional officer sisters and brothers, also affiliated with the CSN. On the eve of the Quebec electoral campaign, the working group has held several meetings with representatives from all political parties. We met with Marc Picard from the Coalition Avenir Québec (CAQ), Guy Leclair and Diane Lamarre from the Parti Québécois (PQ) and Gabriel Nadeau-Dubois from Québec Solidaire (QS). All demonstrated a keen interest in this issue and expressed a lot of empathy for first responders who suffer from post-traumatic stress disorder. These meetings were also attended by Jean Lacharité, CSN vice president, responsible for occupational health and safety. We are still waiting for a reply back from the Minister responsible for Labour's office regarding a meeting with her to raise our concerns.

Over the coming weeks and months, we will continue to work with our partners to achieve legislative or regulatory change to improve the provision of care and access to treatment for correctional officers who suffer, too often in silence.



Rencontres politiques

Discussion sur des enjeux préoccupants pour les CX avec Ralph Goodale

Le 16 avril dernier, UCCO-SACC-CSN rencontrait le ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, pour lui exprimer les inquiétudes et le mécontentement des agents correctionnels sur diverses politiques libérales en matière de sécurité publique.

Isolement préventif

UCCO-SACC-CSN a souligné au ministre l'importance de l'isolement préventif comme outil pour assurer la sécurité du personnel en établissement et des détenu-es. Nous avons expliqué à M. Goodale que le fait de limiter l'isolement au cours des dernières années avait entraîné une augmentation des incidents de sécurité et des agressions. Nous avons réitéré l'importance de nous consulter sur les changements de politique et de législation qui touchent directement notre travail, ce à quoi le ministre a répondu positivement, en affirmant que nos préoccupations seraient prises en considération.

Loi sur les échantillons de sang

Nous avons une fois de plus exhorté le ministre à présenter une mesure législative pour protéger les agentes et agents exposés aux fluides corporels de détenu-es lors d'incidents. Nous avons proposé que le ministre revoie un projet de loi du député Mark Gerretsen. M. Goodale, qui n'était pas au courant de cet avant-projet de loi, s'est engagé à l'examiner attentivement.

Scanneurs corporels comme appareil de fouille

Nous avons indiqué au ministre que les Services correctionnels de l'Ontario ont déjà installé ces scanners dans leurs établissements et que BC Corrections s'appête aussi à introduire cette technologie. Nous avons informé M. Goodale qu'un changement mineur à la loi pourrait nous permettre d'installer cet appareil. Le ministre était très réceptif; il a posé plusieurs questions et terminé en disant: « Nous pouvons changer la loi ».

Programme d'échange de seringues en prison (PESP)

Au moment de la rencontre avec M. Goodale, le projet pilote d'échange de seringues n'avait pas été annoncé, mais nous avons tout de même signalé au ministre que nous étions très préoccupés par cette initiative. Nous avons dès lors mentionné que ce type de programme serait un cauchemar opérationnel et que le gouvernement devait concentrer son attention sur les ressources pour traiter les détenu-es.

Nous avons tenu à terminer la rencontre en exprimant notre déception quant à l'exclusion des agents correctionnels du Programme de subvention commémoratif pour les premiers répondants. Le ministre a répondu qu'il était ouvert à poursuivre les discussions sur cet enjeu et sur plusieurs autres problématiques vécues par les membres d'UCCO-SACC-CSN.

UCCO-SACC-CSN rencontre la ministre responsable de Phénix, Carla Qualtrough

Dans la foulée de l'annonce du gouvernement, en mars dernier, d'un nouvel investissement de plus de 400 millions\$ dans le système Phénix pour régler les problèmes actuels et chercher des solutions de rechange pour un autre système de traitement de la paye, UCCO-SACC-CSN a rencontré la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Carla Qualtrough.

Nous avons informé la ministre de la particularité des problèmes de paye auxquels font face les membres d'UCCO-SACC-CSN et du fait que ces problèmes anxieux s'ajoutent à un environnement de travail déjà stressant pour les agentes et agents correctionnels. La ministre a convenu que notre réalité est différente de celle des autres fonctionnaires fédéraux et que c'est la raison pour laquelle le SCC a droit à sa propre unité de service de paye pour s'occuper exclusivement des problèmes auxquels sont confrontés les employé-es du SCC. Nous avons également souligné que c'est au Québec que le nombre d'agents correctionnels ayant des problèmes de paye est le plus important.

Au cours de cette rencontre, UCCO-SACC-CSN a formulé des demandes très précises à la ministre, notamment :

- Qu'avant de passer complètement à un nouveau système de paye, le gouvernement gère deux systèmes en parallèle pour s'assurer que le nouveau fonctionne correctement avant son implantation définitive;
- Que les employé-es du SCC qui traitent nos dossiers de paye aient un accès complet à Phénix pour résoudre tous les problèmes de paye et que les dossiers des membres soient considérés comme une seule entité — et non comme plusieurs cas — lorsqu'il s'agit de problèmes de paye;
- Que nos membres qui rencontrent des problèmes de paye puissent parler directement à quelqu'un qui est en mesure de faire des changements dans le système;
- Qu'une personne-ressource nous soit attribuée pour les cas urgents.

Bien que cette rencontre tenue avec la ministre en mars dernier ait eu des répercussions positives, comme la possibilité pour le syndicat de communiquer directement avec une personne-ressource pour les cas majeurs, force est de constater que, quatre mois plus tard, le fiasco Phénix se poursuit.

Sur le plan national, UCCO-SACC-CSN maintient la pression sur les responsables politiques de Phénix. Dans les régions, les comités exécutifs et les présidents régionaux poursuivent le travail sur le terrain afin de colliger toutes les informations utiles au traitement de chaque cas problème. L'objectif du syndicat reste le même: que tous les CX soient payés correctement pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien.

Political Meetings

Discussing Critical Issues for CXs With Ralph Goodale

On April 16, UCCO-SACC-CSN met with Public Safety Minister Ralph Goodale. The union wanted to voice the concerns and discontent felt by correctional officers with regard to various Liberal Party public safety policies.

Administrative Segregation

When speaking to Minister Goodale, UCCO-SACC-CSN emphasized the importance of administrative segregation in the work of correctional officers, as it pertains to institutional safety for all staff and inmates. We highlighted that decreased use of segregation has resulted in an increase in security incidents and assaults. We reiterated the importance of consulting with us on policy and legislation changes that directly affect our work. The Minister responded positively, stating that our concerns would be heard and considered.

Blood Samples Act

We once again urged the Minister to introduce legislation to help protect correctional officers following significant exposure to inmates' bodily fluids. We suggested that the Minister review the private member's bill prepared by MP Mark Gerretsen. The Minister was not aware of the draft bill, but he said he would review it thoroughly.

Body Scanners as Search Tools

We informed the Minister that Ontario Corrections had already installed body scanner machines to prevent contraband from entering its institutions and that, more recently, BC Corrections announced that it too would introduce this technology. We told the Minister that a very small legislative change could allow us to implement the use of this safety tool. The Minister was keen on the subject: he asked several questions and concluded by saying, "We can change the law."

Prison Needle Exchange Program

At the time of the meeting with Minister Goodale, the needle exchange pilot project had not yet been announced, but we told him that we were very concerned about the initiative. We indicated that this type of program would be an operational nightmare and that the government should instead focus its attention on resources to treat inmates with addiction.

Finally, we expressed our disappointment that correctional officers were not included in the Memorial Grant Program for First Responders, which helps the families of first responders who die in the line of duty. The Minister responded by saying he heard us and was open to further dialogue regarding the program, as well as regarding other issues that UCCO-SACC-CSN members face.

UCCO-SACC-CSN Meets With Carla Qualtrough, Minister Responsible for Phoenix

On the heels of the government's announcement of its intentions to inject over \$400 million more into the Phoenix system to try to fix it while seeking alternatives for another pay system, the union met with Minister of Public Services and Procurement Carla Qualtrough to ensure that our issues were being heard and addressed.

We told the Minister about the unique pay issues that UCCO-SACC-CSN members face, and explained that pay issues add more stress to an already stressful work environment. The Minister agreed that correctional officers do indeed have a different reality and stated that this was the reason that CSC was provided with its own pay service unit to deal exclusively with the pay issues that CSC employees face. We also pointed out that Quebec has the highest number of correctional officers with pay issues in Canada.

During the meeting, UCCO-SACC-CSN made very specific requests to the Minister, including the following:

- For the government to run the new and old systems parallel before implementing the new one, so as to ensure that it is operating correctly;
- For CSC employees working on pay files to have full access to Phoenix so that they can resolve all pay issues that one member can have;
- For members calling about pay issues to be able to speak directly with someone who can make changes to fix such issues; and
- For a contact person to be assigned to us for urgent cases.

Although the meeting with the Minister in March resulted in some changes, such as the possibility for the union to communicate directly with a resource person for major cases, it must be noted that, four months later, the Phoenix fiasco continues.

At the national level, UCCO-SACC-CSN continues to put pressure on the political leaders responsible for Phoenix. At the regional level, local executives and regional presidents continue to gather the information needed to deal with each issue. The union's goal remains the same—for all CXs to be paid correctly for the work they do every day.

Projet de loi C-65

Pour une meilleure gestion des plaintes en matière de harcèlement et de violence au travail

En novembre 2017, Patty Hajdu, députée libérale et ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, déposait à la Chambre des communes le projet de loi C-65, qui propose des modifications au Code canadien du travail (CCT) en matière de violence et de harcèlement. Bien que ce projet de loi vienne combler une lacune du CCT en incluant, finalement, des dispositions sur la prévention de la violence au travail et du harcèlement dans son sens le plus large, certains articles de C-65 soulèvent des questions, notamment ceux concernant le règlement interne des plaintes.

Afin de bonifier le projet de loi et de le rendre mieux adapté à la réalité des agentes et agents correctionnels, UCCO-SACC-CSN a tenu à prendre la parole devant le Comité permanent des ressources humaines, chargé d'étudier ledit projet de loi. Le 28 février dernier, Jason Godin, président national d'UCCO-SACC-CSN, et Caroline Senneville, vice-présidente de la CSN, ont donc témoigné devant le comité. Ils ont fait part de leurs préoccupations quant au fait que le ministre pourrait être appelé à enquêter seul sur une plainte de harcèlement entre un employé et un superviseur. Ils ont aussi exprimé des réserves importantes sur la possibilité pour le ministre de combiner les enquêtes, puisque cela pourrait entraîner une contamination des preuves d'une plainte à l'autre.

Le président d'UCCO-SACC-CSN a terminé son intervention en formulant plusieurs recommandations, notamment :

- Fournir aux employé-es une façon de dénoncer les cas de violence et de harcèlement liés à leur(s) superviseur(s) en se fondant sur le concept de « personne compétente », tel qu'il est énoncé dans le règlement. Les comités d'orientation, les comités locaux ou les représentants en santé et sécurité pourraient avoir l'obligation supplémentaire de nommer une personne compétente pour traiter ces plaintes.
- Maintenir les contributions des comités d'orientation, des comités locaux et des représentants en santé et sécurité au processus d'enquête. Ces comités paritaires devraient recevoir des informations sur l'enquête de la part de la personne compétente et participer aux enquêtes selon les modalités actuelles énoncées dans le code lorsque la plainte concerne le processus habituel, c'est-à-dire lorsque la plainte est adressée directement au superviseur.

Les interventions complètes d'UCCO-SACC-CSN et de la CSN sont disponibles en ligne :

<https://openparliament.ca/committees/human-resources/42-1/91/jason-godin-1/>

Bill C-65

Better Handling of Complaints Related to Occurrences of Harassment and Violence in the Workplace

In November 2017, Patty Hajdu, Liberal MP and Minister of Employment, Workforce Development and Labour, tabled Bill C-65 in the House of Commons, which proposes amendments to the *Canada Labour Code* (CLC) with regard to violence and harassment. Although this bill fills a gap in the CLC by finally including provisions on the prevention of workplace violence and harassment in the broadest sense, some sections of Bill C-65 raise issues, especially about internal complaints resolution.

To improve the bill and make it better suited to the reality of correctional officers, UCCO-SACC-CSN asked to speak at the Standing Committee on Human Resources, which has been tasked with reviewing the bill. On February 28, Jason Godin, National President of UCCO-SACC-CSN, and Caroline Senneville, Vice-President of the CSN, were heard by the committee. They expressed concern that, with this Bill, the minister alone would be tasked with investigating harassment complaints between employees and supervisors. They also expressed significant reservations about the minister's ability to combine investigations, as this could lead to contamination of evidence from one complaint to another.

The UCCO-SACC-CSN President ended his remarks with several recommendations, including the following:

- Provide a manner for employees to make complaints denouncing the occurrence of violence and harassment related to their supervisors based on the concept of "competent person," as found in the regulation. Policy committees, workplace committees, or health and safety representatives could have an additional duty to name a competent person to handle complaints of this nature.
- Maintain the contributions of policy committees, workplace committees, and health and safety representatives to the investigation process. These parity committees should receive information on the investigation from the competent person and participate in the investigations based on the current manner set out in the Code when the complaint involves the regular process—that is, when the complaint is first made directly to the supervisor.

The full remarks made by UCCO-SACC-CSN and the CSN are available online here:

<https://openparliament.ca/committees/human-resources/42-1/91/jason-godin-1/>

Négociation 2014-2017

Faire le bilan, un exercice essentiel

C'est par la signature de la nouvelle convention collective avec le Conseil du Trésor, le 20 février dernier, que s'est officiellement conclue la négociation 2014-2017. Avec une nouvelle ronde de négociation qui se pointe déjà à l'horizon, la réalisation d'un bilan s'imposait.

À la mi-décembre 2017, un plan pour cette opération bilan a été préparé par le comité de mobilisation et par les personnes conseillères syndicales aux communications et à la mobilisation. Il a été présenté au comité exécutif national et adopté immédiatement.

Ce plan comportait plusieurs étapes, remplissant chacune une fonction bien précise. Tout d'abord, afin de prendre le pouls général sur le terrain, un court sondage à remplir en ligne a été envoyé à tous les membres en janvier 2018. Près de 1 500 membres ont répondu aux sept questions et plusieurs centaines de CX ont pris la peine d'écrire des commentaires.

Dans un deuxième temps, le plan prévoyait un réel espace de discussion pour mieux comprendre les grandes tendances qui se dégagent du sondage. Le comité de mobilisation s'est donc réuni à Ottawa du 30 janvier au 1^{er} février afin de préparer une rencontre, à partir des réponses au questionnaire, qui s'est tenue à Montréal les 7 et 8 février. Au total, une quarantaine de membres, avec des fonctions syndicales ou non, de toutes les régions du Canada et de tous les niveaux de sécurité, ont participé à cette rencontre. Lors des deux journées, les participants sont passés d'atelier en atelier, en petits groupes d'environ 10 personnes, ce qui a permis d'approfondir les critiques formulées et d'élaborer certaines avenues à explorer lors de la prochaine négociation, autant pour la mobilisation que pour les communications.

Pour donner suite à ces consultations, un document a été rédigé par les personnes conseillères syndicales au dossier. Le bilan, qui contient une douzaine de recommandations, a été présenté et finalisé par le comité exécutif national au début du mois de mars.

Cet important exercice a permis au syndicat de répertorier les bons coups de la négociation, de faire le point sur ce qui s'est moins bien passé et de mettre en lumière les pièges à éviter. Ce bilan pourra aussi servir de référence pour l'accueil des membres, puisqu'il permet d'expliquer aux nouveaux agents correctionnels que les conditions de travail et de rémunération actuelles sont le fruit des luttes antérieures.

2014–2017 Negotiations

Taking Stock – An Essential Exercise

The 2014–2017 negotiations officially wrapped up on February 20, 2018, when we signed a new collective agreement with the Treasury Board. With a new round of negotiations already looming on the horizon, we felt that it was necessary to carry out a review of what has happened thus far.

In mid-December 2017, the mobilization committee, along with union communications and mobilization advisers, drafted a plan for the review. It was submitted to the national executive and adopted immediately.

The plan included several stages, each with a specific purpose. First, a short survey was sent out to all members in January 2018 to get feedback from those on the ground. Nearly 1,500 members answered seven questions, and several hundred CXs took the time to write comments.

The second stage included a forum for discussion to better understand major trends that emerged from the survey. The mobilization committee met in Ottawa on January 30 and February 1 and used the survey answers to prepare for a meeting that would be held in Montréal on February 7 and 8. In total, 40 members (with or without union duties) participated in the meeting. These members were from all regions of Canada and from all security levels. Over the course of two days, participants attended workshops in small groups of about 10 people, which allowed for an in-depth examination of criticism raised in the survey. It was also an opportunity to define certain avenues to explore during the next round of negotiations, particularly in the areas of mobilization and communications.

Following these consultations, union advisers prepared a review containing a dozen recommendations, which was submitted to and finalized by the national executive in early March.

Through the review, the union was able to identify negotiation successes, determine what did not go smoothly, and highlight pitfalls to avoid. This review could also serve as a reference when welcoming new members, as it underscores the fact that current working conditions and remuneration are the result of past struggles.



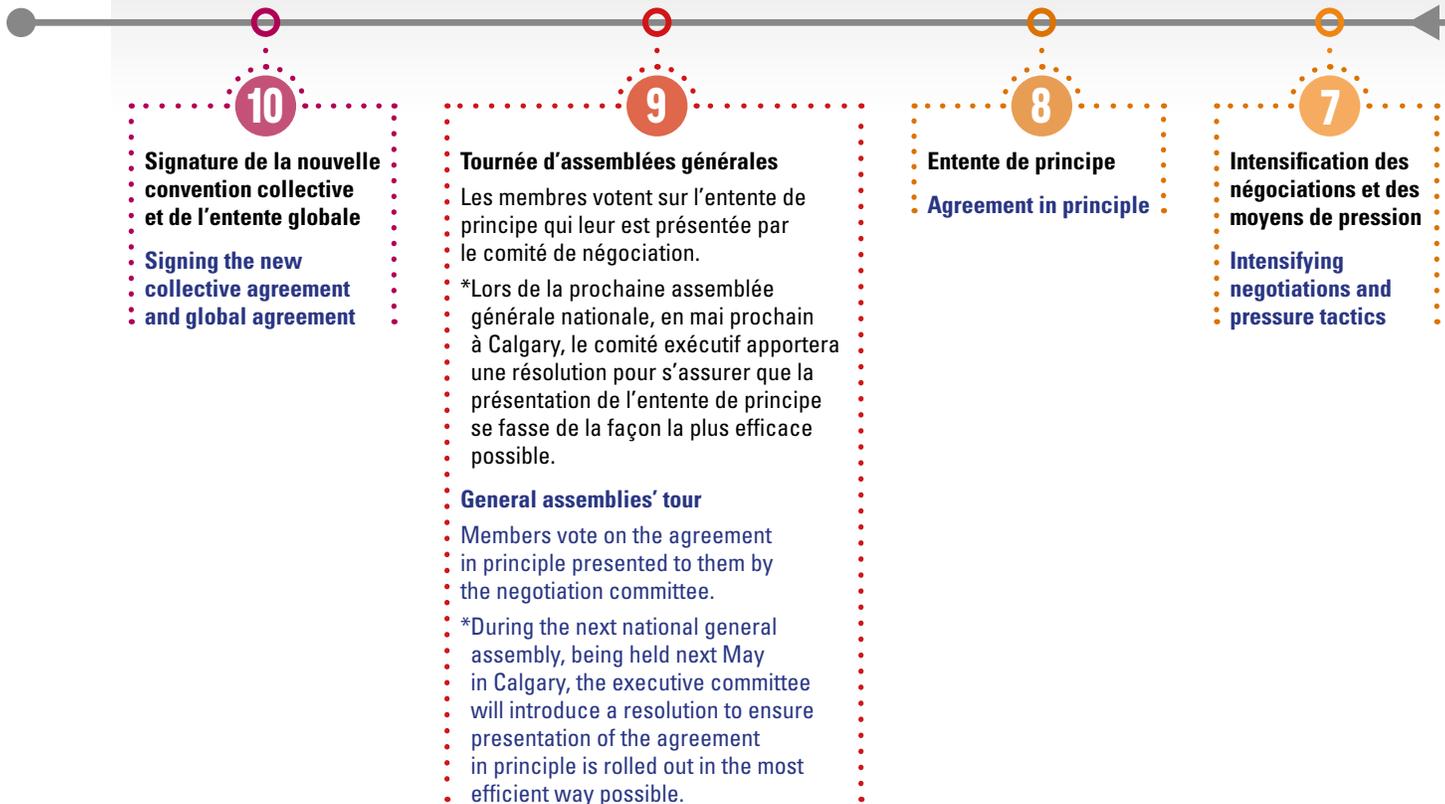
NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, NOTRE NÉGOCIATION

La négociation de notre convention collective est un processus souvent long qui peut sembler complexe et demeure souvent abstrait pour bon nombre de membres. Le déroulement, les tables de négociation, les différents acteurs et leurs rôles respectifs, autant de notions à démystifier. À l'aube d'une nouvelle ronde de négociation, tentons de démêler le tout.

L'ABC de la négo



EN PARALLÈLE À LA NÉGOCIATION – Au besoin, vote de moyens de pression et actions de mobilisation d'un océan à l'autre.



OUR WORKING CONDITIONS, OUR NEGOTIATION

Negotiating our collective agreement is often a long process that may seem complex and often remain abstract for many members. How it is conducted, negotiating tables, various players and their respective roles, so many concepts to demystify. On the eve of a new round of negotiations, we will try to make sense of it all.

ABCs of Negotiation



SANTÉ ET SÉCURITÉ HEALTH AND SAFETY



Comité national d'orientation en santé et sécurité du travail

Le 12 juin dernier, les représentants d'UCCO-SACC-CSN, accompagnés de Mathieu Huchette, conseiller syndical, ont participé aux discussions du Comité national d'orientation en santé et sécurité du travail (CNOSST). Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour. Toutefois, celui qui a retenu toute l'attention fut sans contredit le programme d'échange de seringues en prison (PESP).

PROGRAMME D'ÉCHANGE DE SERINGUES EN PRISON Le manque de consultation entraîne le report du projet pilote

UCCO-SACC-CSN et ses partenaires des autres syndicats se sont exprimés de façon unanime sur cet enjeu critique. La consultation avant l'implantation de ce programme n'a pas été menée selon les normes et l'esprit du Code canadien du travail.

Nous avons eu droit à une présentation nous expliquant le fonctionnement du nouveau programme. Cependant, trop de questions sont demeurées sans réponse, c'est pourquoi le comité a décidé de reporter d'une semaine l'implantation du projet pilote à l'Établissement Grand Valley et à l'Établissement de l'Atlantique. Un comité extraordinaire a été formé rapidement afin de compléter la consultation et d'émettre des recommandations.

Nous avons mentionné au comité que nous sommes totalement opposés à ce programme insensé et que nous serons prêts à lutter pour empêcher l'implantation nationale de celui-ci. (Plus d'infos sur le PESP aux pages 14 et 15)

VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL, RÈGLEMENT XX

Le vice-président national a assisté à la formation du SCC pour les futurs enquêteurs (personne compétente) des régions de l'Atlantique, des Prairies, du Pacifique et de l'Ontario tenue aux bureaux de l'administration centrale, à Ottawa. Durant cette formation, il a noté quelques lacunes du formateur qui semblait ignorer plusieurs ententes entre le SCC et les syndicats. Par exemple, le droit de parole du représentant syndical et le droit à l'enregistrement. Les modifications ont été apportées immédiatement et sans difficulté. Nous avons dénoncé le fait que la région du Québec ait reçu une formation similaire, mais par Emploi et Développement social Canada (EDSC) et non par la firme d'avocats présente à Ottawa. Nous sommes inquiets des disparités entre les formations qui devraient être semblables d'un océan à l'autre.

Suite à cette formation, le CNOSST a adopté la recommandation suivante :

Lors de la sélection d'un enquêteur compétent, le plaignant doit pouvoir choisir entre trois options :

1. Un enquêteur compétent travaillant au SCC ;
2. Un enquêteur compétent travaillant à l'extérieur du SCC ;
3. Un enquêteur compétent provenant d'une firme extérieure.

National Health and Safety Policy committee

On June 12, UCCO-SACC-CSN representatives, accompanied by Mathieu Huchette, union adviser, participated in discussions with the National Health and Safety Policy Committee (NHSPC). There were many issues on the agenda, but the focus was without a doubt the prison needle-exchange program (PNEP).

PRISON NEEDLE-EXCHANGE PROGRAM Lack of Consultation Delays Report on Pilot Project

UCCO-SACC-CSN and its partners from other unions have unanimously spoken out against this critical issue. Consultation before implementing this program was not carried out according to the norms and spirit of the *Canada Labour Code*.

Although we received a presentation explaining how the new program works, too many questions remain, which is why the committee decided to postpone the implementation of the pilot project at Grand Valley Institution for Women and at Atlantic Institution by one week. A committee was quickly formed to complete the consultation and issue recommendations.

We told the committee that we are completely opposed to this imprudent program and that we are prepared to fight to prevent its implementation on a national scale. (More information on the PNEP can be found on pages 14 and 15.)

WORKPLACE VIOLENCE, REGULATION XX

The National Vice-President attended CSC training for future investigators in the Atlantic, Prairies, Pacific, and Ontario regions, held at the national headquarters in Ottawa. During the training, he noticed some gaps in the information provided by the instructor, who seemed to have overlooked several agreements between CSC and the unions, such as the union representative's right to speak out and the right to record. Changes were immediately and seamlessly introduced. In addition, we denounced the fact that the Quebec region received training from Employment and Social Development Canada (ESDC) and not from the law firm present at the training session in Ottawa. We are concerned about a lack of uniformity in training, since it should be consistent coast to coast.

Following this training, the NHSPC adopted the following recommendation:

During the selection of a competent investigator, the plaintiff must choose between three options:

1. A competent investigator working at CSC;
2. A competent investigator working outside CSC; or
3. A competent investigator from an outside firm.

VENTILATION PAR BALLON-MASQUE LORS D'UNE RÉANIMATION CARDIORESPIRATOIRE (RCR)

UCCO-SACC-CSN a demandé à l'employeur de mettre à la disposition des agents correctionnels des ballons-masques pour ventiler un individu en arrêt cardiorespiratoire, qui pourrait être affecté par une substance hautement toxique comme le fentanyl. L'employeur a refusé cette proposition en stipulant que le risque est minime avec l'emploi du masque N95. L'employeur a aussi tenu à mentionner que la formation pour l'utilisation du ballon-masque diffère grandement d'un organisme à l'autre. À titre d'exemple, certains organismes préconisent un cours de quatre heures, alors que d'autres suggèrent plutôt une session de formation de 20 heures.

UCCO-SACC-CSN est en désaccord avec la position du SCC sur cet enjeu de santé et sécurité du travail et évalue présentement ses différentes options dans ce dossier.

PROCÉDURE DE SÉCURITÉ POUR LE DÉPLACEMENT D'UN DÉTENU INCONSCIENT DU LIT DU HAUT

Le protocole en place actuellement n'est pas adapté à la réalité de certains sites et UCCO-SACC-CSN a demandé à ce qu'il soit revu par des experts qui pourront rédiger un protocole clair, facile et adapté à chaque établissement. Le syndicat souhaite aussi qu'il y ait une formation sur ce protocole. Nous reviendrons sur le sujet lors de la prochaine rencontre extraordinaire du comité.

AUTRES DOSSIERS EN SUIVI

Programme de protection des employés

Nous souhaitons revoir ce programme afin de recevoir toute la documentation pour nos membres, incluant les rapports d'une tierce partie.

Manuel incendie

Nous avons reçu la nouvelle version du manuel. Nous allons l'étudier et y revenir rapidement.

Équipement de protection respiratoire

Le sous-comité a remis son rapport. Nous allons prendre le temps de l'analyser avant d'y revenir.

Protocole sur les substances hautement toxiques

Nous avons remis nos commentaires sur la dernière version. Nous attendons maintenant la nouvelle version de l'employeur.

BAG-MASK VENTILATION DURING CARDIOPULMONARY RESUSCITATION (CPR)

UCCO-SACC-CSN asked the employer to make bag masks available to correctional officers to ventilate a person in cardiac arrest who may be under the influence of a highly toxic substance, such as fentanyl. The employer refused this request, stipulating that the risk is minimal with the use of an N95 mask. The employer also mentioned that training on how to use bag masks differs greatly from one organization to another. For example, some organizations recommend a four-hour training course, while others recommend 20 hours of training.

UCCO-SACC-CSN disagrees with CSC's position on this occupational health and safety issue and is presently evaluating its options with regard to this matter.

SAFETY PROCEDURE FOR MOVING AN UNCONSCIOUS INMATE FROM THE TOP BUNK

The current protocol is not adapted to the reality of certain locations, and UCCO-SACC-CSN asked to review it by calling on experts to draft a clear, easy protocol adapted to each institution. The union also wants to make training available for this protocol. We will review this issue during the committee's next meeting.

OTHER OUTSTANDING ISSUES

Employee protection program

We would like to review this program in order to receive all documentation for our members, including third-party reports.

Fire safety manual

We received the new version of the manual. We are studying it and will respond shortly.

Respiratory protection equipment

The subcommittee submitted its report. We will take the time to evaluate it before we determine how to proceed.

Protocol on highly toxic substances

We submitted our comments on the most recent version. We are now waiting to receive a new version from the employer.

Échange de seringues en prison

Une préoccupation majeure pour nous

Needle Exchange in Prisons

A Major Concern for Us All



Sans avertissement et sans consultation préalable, le gouvernement a annoncé au printemps qu'il allait introduire un programme d'échange de seringues dans nos établissements.

Cette annonce survient malgré la baisse des taux de maladies infectieuses, la mise sur pied de 17 stratégies de réduction des méfaits (y compris un programme de méthadone de plusieurs millions de dollars), de nombreuses surdoses de détenu-es d'un océan à l'autre et une politique de tolérance zéro sur la présence de drogues à l'intérieur des murs. Alors que la mission du Service correctionnel du Canada est d'encourager les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, le gouvernement va de l'avant avec ce cauchemar opérationnel. En tant que syndicat, nous ferons le maximum pour renverser cette décision insensée, dangereuse pour nous et pour le public. Nous travaillons dès maintenant à éduquer les groupes d'intérêt sur les nombreuses différences qui existent entre la communauté carcérale et les communautés qui évoluent à l'extérieur des murs.

« Par ce programme, qui représente un tournant dangereux, le SCC choisit de fermer les yeux sur le trafic de stupéfiants dans nos établissements. Il choisit d'encourager des activités criminelles à l'intérieur des murs au lieu d'investir dans les soins et le traitement des détenu-es toxicomanes ou porteurs de maladies infectieuses », a affirmé le président national Jason Godin.

Ce changement de politique s'opère malgré l'échec de l'implantation de salons de tatouage dans les prisons par un autre gouvernement libéral, en 2005. À ce jour, nous avons publié un communiqué de presse dénonçant cette initiative qui a suscité un grand intérêt dans les médias et entraîné une vague de soutien du public. En juin, nous avons manifesté dans les deux régions où le projet pilote a été implanté, soit en Atlantique et en Ontario. Nous solliciterons des rencontres avec les politiciens afin de mieux les informer de notre réalité et souligner le nonsens de cette mesure. Nous contesterons cette politique dans nos comités de santé et de sécurité. Pour convaincre les décideurs d'abandonner ce projet, nous aurons besoin de votre implication et de celle de la population canadienne.

Nous vous tiendrons informés sur cet enjeu éthique important.

With virtually no warning or consultation, the government announced it will introduce a needle exchange program in our institutions.

Despite the declining rates of infectious diseases, the 17 harm reduction strategies in place (including a multimillion-dollar methadone program), numerous inmate overdoses from coast to coast, a zero-tolerance policy on drugs, as well as a mission statement that indicates our mandate is to encourage offenders to become law-abiding citizens, the government is moving ahead with what will likely be an operational nightmare. As a union, we will do everything we can to reverse this terrible decision that will put correctional officers, and ultimately the public, in more danger, and we will work to silence the advocates who do not understand the difference between our institutional community and a community beyond the walls.

"This program represents a dangerous turning point," said National President Jason Godin. "Correctional Service Canada has decided to close its eyes to drug trafficking in our institutions. It has chosen to encourage criminal activity inside the walls instead of investing in the care and treatment of inmates who are drug addicts or carriers of infectious diseases."

The policy change is being implemented despite the failure of a program to create tattoo parlours in prisons, which was introduced by the same party in 2005. To date, we have put out a press release denouncing this initiative, which has garnered a great deal of media attention and support for our concerns on this matter. We also did demonstrations in June in the two regions where the pilot project was initiated—the Atlantic region and Ontario. We plan to sit down with federal politicians to educate them on our reality with regard to this nonsensical policy. We will challenge this policy at our health and safety committee meetings. We will need your engagement and that of the public to convince the powers that be that this is simply a bad idea.

We will keep you informed about this dangerous and ethical issue for correctional officers.

Les membres d'UCCO-SACC-CSN en action contre le programme d'échange de seringues en prison (PESP)



Ontario

Le lundi 18 juin, une manifestation à laquelle ont participé près de 70 agents correctionnels s'est tenue devant l'Établissement pour femmes Grand Valley, premier établissement touché par l'implantation du projet pilote d'échange de seringues. Le président national Jason Godin et le président régional de l'Ontario Rob Finucan étaient sur place pour manifester bruyamment contre le PESP avec les membres et pour répondre aux médias.

« Trop de questions restent en suspens. Depuis l'annonce officielle du PESP, il y a un mois, UCCO-SACC-CSN tente d'obtenir des réponses sur le fonctionnement du programme. Le Service correctionnel du Canada (SCC) n'a pas été en mesure de clarifier certains enjeux cruciaux, notamment de ce qu'il adviendrait dans une situation où une seringue remise à un détenu disparaissait », a affirmé Rob Finucan.

Nouveau-Brunswick

Le lundi 25 juin, environ 70 agentes et agents correctionnels de la région de l'Atlantique ont bravé la pluie et se sont rendus devant le bureau de la députée fédérale Ginette Petitpas Taylor, ministre de la Santé du Canada, afin de manifester leur opposition au PESP.

Jeff Wilkins, président régional de l'Atlantique, s'est adressé aux membres et aux journalistes. « Ce que nous faisons en ce moment, avec le programme de traitement à la méthadone et différentes autres initiatives, fonctionne. La prévalence de l'hépatite C à l'intérieur des murs est passée de 32 % en 2007 à 8 % en 2017 et la prévalence du VIH, pour la même période, de 2 % à 1,2 %. Il n'y a absolument aucune raison de mettre en œuvre un tel programme, qui deviendra un véritable cauchemar opérationnel. »

DANS LES MÉDIAS

Dès l'annonce de l'implantation précipitée du projet pilote d'échange de seringues en prison, en mai dernier, UCCO-SACC-CSN a pris d'assaut les médias afin d'expliquer à la population les conséquences graves que pourrait avoir un tel programme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs des établissements carcéraux.

Couverture médiatique entre le 15 mai et le 26 juin :

- Citations d'UCCO-SACC-CSN dans plus de 15 articles
- Six entrevues radio (français et anglais)
- Reportages sur les chaînes nationales de télédiffusion (CBC/Radio-Canada, CTV, Global)
- Mention de la position d'UCCO-SACC-CSN dans divers médias internationaux, notamment dans *The Guardian*, principal quotidien d'information britannique

UCCO-SACC-CSN Members in Action Against Prison Needle Exchange Program (PNEP)

Ontario

On Monday, June 18, a demonstration attended by nearly 70 correctional officers was held in front of Grand Valley Institution for Women, the first institution to face the implementation of the needle exchange pilot project. National President Jason Godin and Ontario Regional President Rob Finucan were on site to rally members against the PNEP and respond to media requests.

"Too many questions remain," said Rob Finucan. "Since the official announcement of the PNEP one month ago, UCCO-SACC-CSN has been trying to get some answers on how the program will work. Correctional Service Canada (CSC) has been unable to give any clarification on critical issues such as, 'What will we do if a needle that was given to an inmate is nowhere to be found?'"

New Brunswick

On Monday, June 25, about 70 correctional officers from the Atlantic region braved the rain and went to the offices of Canadian Minister of Health Ginette Petitpas Taylor to demonstrate their strong opposition to the PNEP.

"What we're doing right now with the methadone program and other initiatives is working," said Jeff Wilkins, Atlantic Regional President. "The prevalence of hepatitis C declined inside the walls from 32% in 2007 to 8% in 2017, and the prevalence of HIV in the same period declined from 2% to 1.2%. There's absolutely no reason to implement such a program, which is going to be a real operational nightmare."



IN THE MEDIA

Upon the announcement of the hasty implementation of the prison needle exchange pilot project last May, UCCO-SACC-CSN faced the media to explain to the public the serious consequences that such a program could have, both inside and outside prison walls.

Media coverage from May 15 to June 26:

- Quotes from UCCO-SACC-CSN in more than 15 articles
- Six radio interviews (French and English)
- Coverage on national broadcasting channels (CBC/Radio-Canada, CTV, Global)
- Mention of UCCO-SACC-CSN's position in various international media articles, including articles in *The Guardian*, the leading British newspaper

PAGES JURIDIQUES LEGAL CORNER

DÉCISION ENGER – 2018 FPSLRB 6

L'employeur avait refusé de payer à M. Enger l'indemnité pour formateur (art. 43.05 de l'ancienne convention collective) et l'indemnité pour les membres de l'équipe d'intervention d'urgence «EIU» (art. 43.06 de l'ancienne convention collective) pour les heures qu'il avait passées à donner la formation pour l'EIU. L'arbitre de griefs a donné raison au syndicat et confirmé que le cumul de ces deux primes est possible.

L'employeur argumentait que le Système des horaires de travail et du déploiement (SDS) ne permettait pas le cumul des primes, mais il ne s'agissait pas d'une preuve en soit. Si le système ne respecte pas la convention collective, c'est elle qui prime et non pas le contraire. SDS n'est rien d'autre qu'un outil créé par l'employeur, qui ne peut absolument pas servir à justifier quelque interprétation de la convention collective.

Certaines sections de la convention collective contiennent un texte qui interdit expressément le cumul des primes (partie III, 22.03, 24.03, 33.02), mais ce n'est pas le cas de la Partie IV et des articles 43.05 et 43.06. Puisque l'interdiction de cumul n'y est pas stipulée, l'employeur doit compenser le CX pour ces deux fonctions différentes. L'interprétation de l'employeur est insensée puisque l'instructeur serait rémunéré au même taux que l'étudiant.

Bref, le grief est accordé avec paiement rétroactif à 25 jours travaillés avant le 6 janvier 2015 et le cumul de ces deux primes est permis par la convention collective. Les deux primes se retrouvent maintenant aux articles 43.04 et 43.05 de la nouvelle convention collective.

ENGER DECISION – 2018 FPSLRB 6

The employer refused to pay Mr. Enger the Instructor allowance (s. 43.05 of previous collective agreement) in addition to the Emergency Response Team (ERT) allowance (s. 43.06 of previous collective agreement) for hours he spent providing training to the ERT. The adjudicator ruled in favour of the union and affirmed that both allowances could be granted at the same time.

The employer argued the Scheduling and Deployment System (SDS) did not allow for cumulative allowances, but this is not evidence in itself. If the system does not respect the collective agreement, it is this one that takes precedence and not the opposite. SDS is nothing more than a tool created by the employer and can absolutely not be used to justify such an interpretation of the collective agreement.

Certain sections of the collective agreement contain text that expressly forbids cumulative allowances (pyramiding) (Part III, 22.03, 24.03, 33.02), but the same cannot be said in Part IV, Sections 43.05 and 43.06. As prohibition of cumulation is not stipulated in Part IV, the employer must compensate CXs for these two different duties. The employer's interpretation is absurd as it would result in paying an instructor the same rate as a student.

In short, the grievance was allowed with retroactive payment to 25 days worked before January 6, 2015 and the pyramiding of these two allowances is permitted under the collective agreement. The two allowances are now found in Sections 43.04 and 43.05 of the new collective agreement.

DÉCISION STANN – 2018 FPSLRB 5

L'employeur avait suspendu M. Stann sans solde pour une (1) journée pour des propos supposément irrespectueux. Par la suite, l'employeur a modifié cette sanction pour une pénalité financière d'un (1) jour de salaire. L'arbitre de griefs a donné raison au syndicat; la sanction a été annulée et l'employeur a été tenu de rembourser la journée de salaire de M. Stann.

Le fait d'être en désaccord avec l'employeur n'est pas de l'insubordination. L'arbitre rappelle qu'il faut faire la différence entre le respect de la position de gestionnaire correctionnel et le respect sur un niveau personnel. Le CX doit respecter l'autorité de ses supérieurs, mais il a aussi le droit de manifester son désaccord. De plus, l'insubordination a été invoquée pour la première fois par l'avocat de l'employeur au tribunal. Ce principe de justice naturelle n'a pas été respecté. M. Stann n'a pas pu s'exprimer librement sur ce sujet au moment de l'enquête disciplinaire.

L'employeur s'est contredit plusieurs fois dans ses témoignages et les supposés propos irrespectueux se sont avérés plutôt une perception de l'employeur face à l'attitude de M. Stann.

Il est important de noter que l'audience disciplinaire a été enregistrée, ce qui est notre droit syndical, et cela a permis de prouver les incohérences et les contradictions de l'employeur.

Le processus était biaisé contre M. Stann et il n'y a pas eu d'enquête disciplinaire dans les règles de l'art. L'employeur avait le fardeau de prouver que la discipline était raisonnable dans les circonstances, ce qu'il n'a manifestement pas été capable de faire.

Bref, tout le processus disciplinaire était vicié et l'arbitre a annulé la sanction disciplinaire.

STANN DECISION – 2018 FPSLRB 5

The employer suspended Mr. Stann without pay for one day for allegedly disrespectful language. Afterwards, the employer amended the penalty to replace the suspension with a one-day fine. The adjudicator ruled in favour of the union, overturned the fine and ordered the employer to reimburse Mr. Stann for one day of pay.

Disagreement with the employer is not insubordination. The adjudicator noted that a distinction must be made between respect for the position of correctional manager (CM) and respect on a personal level. The CX must respect the authority of his superiors, but he also has a right to disagree with what they say. In addition, insubordination was raised for the first time at the tribunal by the lawyer of the employer. The principle of natural justice was not respected. Mr. Stann did not have an opportunity to express himself freely on this matter at the time of the disciplinary investigation.

The employer contradicted themselves several times during testimony and allegedly disrespectful language turned out instead to be the employer's perception about Mr. Stann's attitude.

It is important to note the disciplinary hearing was recorded, which is our union right, and this helped demonstrate the employer's inconsistencies and contradictions.

The process was biased against Mr. Stann and his disciplinary investigation was not conducted according to the rules. The employer had the burden of proving the discipline was reasonable under the circumstances, which he was manifestly unable to do.

In short, the entire disciplinary process was flawed and the adjudicator overturned the disciplinary action.



DÉCISION DU JUGE THOMAS M. DAVIS DE LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

Union of Canadian Correctional Officers – Syndicat des agents correctionnels du Canada – CSN (UCCO-SACC-CSN) c. Procureure générale du Canada, 2018 QCCS 2539

Suite à l'adoption du projet de loi omnibus du budget conservateur de 2009, qui imposait un changement de pourcentage de 40% à 50% du montant que nous payons pour notre régime de retraite (par rapport au montant payé par l'employeur), le syndicat demandait au tribunal de statuer sur le régime de négociation dans la fonction publique du Canada qui interdit la négociation en bonne et due forme de certains sujets, notamment, le régime de retraite et la dotation. Le syndicat demandait au tribunal de déclarer inconstitutionnel l'article 113 de la Loi sur les relations de travail dans le secteur public fédéral (LRTSPF), car il estimait que cet article entravait sa liberté d'association et celle de ses membres.

Le juge Davis rappelle, avec raison, l'arrêt *Health Services* de la Cour suprême du Canada (2007 CSC 27) qui a conclu que l'alinéa 2 d) de la Charte canadienne des droits et libertés protège le droit des syndiqués à participer en groupe à la négociation collective sur les questions fondamentales liées au milieu de travail.

Ce droit à la négociation collective n'étant pas absolu, le syndicat avait le fardeau de prouver que l'article 113 de la LRTSPF était une entrave substantielle au droit à la négociation collective et que les sujets dont le gouvernement interdisait la négociation étaient suffisamment importants pour que l'interdiction constitue un accroc à l'alinéa 2 d) de la Charte.

Les principes de l'arrêt *Health Services* ont été confirmés par la Cour suprême du Canada dans l'arrêt *Association de la police montée de l'Ontario* (2015 CSC 1). Dans cet arrêt, la Cour confirme que ce qui est capital est la « possibilité d'engager de véritables négociations collectives sur des questions relatives au travail ».

Le juge confirme que la preuve permet de conclure sans équivoque que la négociation en matière de régime de retraite et en matière de dotation est d'une importance capitale pour le syndicat et ses membres.

Bref, le tribunal accueille en partie la requête du syndicat et déclare le paragraphe b) de l'article 113 de la LRTSPF inconstitutionnel, nul et sans effet pour les conditions d'emploi établies sous le régime de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique et la Loi sur la pension de la fonction publique, car cela est incompatible avec la liberté d'association protégée par l'alinéa 2 d) de la Charte canadienne des droits et libertés. Cela signifie que les matières nommées, soit la dotation et le régime de retraite, pourront désormais être négociées par UCCO-SACC-CSN avec le Conseil du Trésor.

Le gouvernement a maintenant 30 jours pour interjeter appel et 12 mois pour modifier la loi en fonction de cette décision, comme l'a ordonné la Cour supérieure. Nous devons maintenant attendre et voir comment le gouvernement réagira.

Cette décision représente une grande victoire syndicale, non seulement pour les agentes et agents correctionnels, mais également pour tous les membres de la fonction publique fédérale. Cela reconferme ce qu'UCCO-SACC-CSN a toujours dit, à savoir que les questions de retraite et de dotation sont des éléments négociables.

DECISION BY QUEBEC SUPERIOR COURT JUSTICE THOMAS M. DAVIS

Union of Canadian Correctional Officers - Syndicat des agents correctionnels du Canada - CSN (UCCO-SACC-CSN) v. Attorney General of Canada, 2018 QCCS 2539

Following the adoption of the Conservative budget omnibus bill in 2009, which imposed a percentage change from 40% to 50% to the amount we pay for our pension, the union asked the court to rule on the collective bargaining regime in the federal public service that prohibits negotiation in due form on certain issues, notably pension plan and staffing. The union asked the court to declare Section 113 of the Federal Public Sector Labour Relations Act (FPSLRA) unconstitutional, as this section restricts its freedom of association and that of its members.

Justice Davis observed, with good cause, that the *Health Services* ruling by the Supreme Court of Canada (2007 CSC 27), which concluded that paragraph 2 d) of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, protects the capacity of unions to collectively bargain as a group fundamental issues relating to their work environment.

Since this right to collective bargaining is not absolute, the union had the burden of proving that section 113 of the FPSLRA was a substantial impediment to the right to collective bargaining and that the subjects the government prohibited from bargaining were sufficiently important for the prohibition to be a flaw to paragraph 2 (d) of the *Charter*.

Principles established in the *Health Services* ruling were upheld by the Supreme Court of Canada in the *Mounted Police Association of Ontario* (2015 CSC 1) ruling. In this ruling, the Court affirmed that it is essential to have the “possibility to engage in meaningful collective bargaining on issues regarding work.”

The judge stated the evidence allowed him to unequivocally conclude that negotiating the pension plan and staffing were of paramount importance to the union and its members.

In short, the court granted the union's motion in part and declared paragraph b) of Section 113 of the PSLRA unconstitutional, null and void for employment conditions established under the *Public Service Employment Act* and the *Public Service Superannuation Act*, because it is incompatible with freedom of association protected by paragraph 2 d) of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*. This means that issues named, staffing and pension plan, can henceforth be negotiated by UCCO-SACC-CSN with the Treasury Board.

The government now has 30 days to appeal and 12 months to change the law based on this ruling, as ordered by the Superior Court. We will have to wait and see how the government will react to this court ruling.

This decision represents a major union victory, not only for correctional officers, but also for all members of the federal public service and reconfirms what UCCO-SACC-CSN has said all along, that pension and staffing issues are negotiable items.



AU TRAVAIL AVEC LE PRÉSIDENT NATIONAL

Cet été, le président national, Jason Godin, entame une tournée à travers le Canada pour aller à la rencontre des membres et travailler dans les établissements, un engagement pris lors de la dernière assemblée générale nationale. C'est l'occasion pour lui de constater de visu les défis et les problèmes vécus par les membres dans leurs établissements respectifs. Le président profite également de cette tournée pour parler avec les agentes et agents correctionnels de tout le pays des enjeux plus larges, comme l'isolement préventif et le programme d'échange de seringues. Jason souhaite discuter avec le plus grand nombre de membres possible de mobilisation et des priorités des membres pour la prochaine ronde de négociation. «J'ai hâte de rencontrer les membres sur le terrain et d'accueillir de nouveaux élus locaux qui se joignent à l'équipe d'UCCO-SACC-CSN. Aller à la rencontre des membres, c'est la partie de mon travail que je préfère.»

Le vice-président national Eric Thibault et le deuxième vice-président national Gord Robertson visitent également certains établissements. Contactez votre comité exécutif local pour en savoir plus sur les événements qui seront organisés pendant la tournée dans votre région et pour savoir quand Jason sera chez vous.

ON THE JOB WITH THE NATIONAL PRESIDENT

This summer, National President Jason Godin is making his way across Canada to meet and work with members at their institutions, a commitment made at the last National General Assembly. It's a chance to see what issues and challenges members have at their particular sites. It's also an opportunity to talk about the larger issues for members, such as segregation and the needle exchange program.



Jason also hopes to engage with as many members as possible to hear ideas about mobilization and members' priorities for the next round of negotiations. "I am looking forward to meeting as many members face to face as possible and to welcoming new executive members to the UCCO-SACC-CSN movement. Talking with members is a part of the job I enjoy the most."

National Vice-President Eric Thibault and 2nd National Vice-President Gord Robertson are visiting some of the sites as well. Contact your local executive to learn about the events that will be organized during the tour in your region and to learn when Jason will be at your site.

AU REVOIR RICHARD, ET MERCI !

UCCO-SACC-CSN tient à souligner le départ à la retraite de Richard Lavallière, conseiller à la CSN depuis 1992 et conseiller à la mobilisation d'UCCO-SACC-CSN depuis 2011. Merci Richard pour toutes ces années consacrées à faire reconnaître à sa juste valeur le travail des agentes et agents correctionnels d'un océan à l'autre.

GOODBYE RICHARD, AND THANK YOU!

UCCO-SACC-CSN would like to mark the retirement of Richard Lavallière, CSN adviser since 1992 and mobilization adviser for UCCO-SACC-CSN since 2011. Thank you Richard for all these years devoted to the recognition of the true value of the work of correctional officers from coast to coast.



COURSE POUR LA RECONNAISSANCE DU TSPT

Le samedi 23 juin, des agents correctionnels de Springhill et de Dorchester ont organisé, à Moncton, une course pour les premiers répondants pour la reconnaissance du trouble de stress post-traumatique. Le président de la région de l'Atlantique, Jeff Wilkins, s'est adressé aux participants afin d'expliquer notre lutte et a donné le signal de départ. John Garth, ambassadeur de TEMA pour la Nouvelle-Écosse, et son épouse étaient présents.

Les deux vice-présidents de l'Atlantique, Olivia Tynes et Joel Banks, ont terminé la course avec succès

PTSD RECOGNITION RUN

On Saturday June 23, officers from Springhill and Dorchester institutions organized a Post-Traumatic Stress Disorder Recognition run in Moncton, New Brunswick, for all first responders. Atlantic Regional President, Jeff Wilkins spoke to the crowd about some of our struggles and gave the go-ahead to the race. In attendance, as support, was John Garth, Nova Scotia's Ambassadors for TEMA, as well as his wife.

The two Atlantic Vice-Presidents, Olivia Tynes and Joel Banks, made a successful finish

EN BREF NEWS BRIEF

UNE AIDE PRÉCIEUSE POUR DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ESSENTIELS

En avril dernier, à Drummondville, se tenait la 40^e édition du Tournoi de hockey des agents de la paix en milieu correctionnel (THAPMC), un tournoi qui se tient à chaque année dans le but d'amasser des fonds pour différents organismes communautaires. À la suite de l'événement, le comité organisateur était fier de remettre à la Fondation René-Verrier, un centre de soins palliatifs, un montant de 20 000\$. Un chèque de 10 000\$ a aussi été remis à Autisme Centre-du-Québec et un autre montant de 7 322,83\$ est allé à la Fondation Camille Lauzière, qui soutient les jeunes de milieux défavorisés dans la pratique de sports et de loisirs. Bravo à tous les CX qui ont participé à cet événement grandiose et particulièrement aux agentes et agents correctionnels de Drummond, membres du comité organisateur.

A VALUABLE CONTRIBUTION TO VITAL COMMUNITY ORGANIZATIONS

Last April, in Drummondville, was held the 40th edition of the Correctional Peace Officers Hockey Tournament (THAPMC), a tournament held annually to raise funds for various community organizations. Following the event, the organizing committee was proud to donate \$20,000 to the Fondation René-Verrier, a palliative care center. A \$10,000 cheque was also given to Autisme Centre-du-Québec and another \$7322.83 went to the Camille Lauzière Foundation, which facilitate the participation in sports and leisure activities for under-

privileged youth. A huge thank you to all the CXs who participated in this great event and especially to the Drummond correctional officers, members of the organizing committee.



UNE PRÉSENTATION REMARQUÉE

Le 9 février, des membres du comité exécutif national d'UCCO-SACC-CSN ont assisté au symposium TEMA Common Threads, à Toronto. Le TEMA Center Memorial Trust est une organisation canadienne vouée à la promotion de ressources pour soutenir les premiers répondants souffrant d'un trouble de stress post-traumatique (TSPT).

UCCO-SACC-CSN a été invité à faire une présentation lors du symposium. Nous avons diffusé notre vidéo *Travailler au bord du gouffre* qui illustre bien notre réalité. Le président national, Jason Godin, a clairement expliqué le rôle spécifique des agents correctionnels parmi les autres agents de la sécurité publique. La journée a été consacrée aux présentations de premiers répondants issus de divers milieux, qui ont accepté de partager les impacts que le TSPT a eu sur leur vie. Le symposium a aussi permis au syndicat de créer des liens et ainsi d'élargir son réseau sur cet enjeu capital.

Pour plus d'information sur cette grande organisation, visitez le www.tema.ca

AN IMPACTFUL PRESENTATION

On February 9, members of the National Executive attended the TEMA Common Threads Symposium in Toronto. The TEMA Center Memorial Trust is a Canadian organization dedicated to increasing resources to support first responders suffering from post-traumatic stress disorder (PTSD).

UCCO-SACC-CSN was invited to give a presentation at the symposium. We showed our short film, *Working on the Edge*, and explained the reality of our working conditions. National President Jason Godin provided a detailed explanation of the role of correctional officers in the realm of public safety. The day was spent listening to presentations from the first responder community, sharing the effects of PTSD on first responders, sharing statistical information, and building relationships.

For more information on this wonderful organization, please visit www.tema.ca



DU SANG NEUF DANS L'ÉQUIPE D'UCCO-SACC-CSN

Une nouvelle venue se joint à l'équipe qui travaille au quotidien avec UCCO-SACC-CSN. Constance Godin, nouvellement arrivée à la CSN, occupe depuis quelques mois le poste d'employée de bureau pour la région du Québec.

Bienvenue dans l'équipe Constance !

RENEWAL IN THE UCCO-SACC-CSN TEAM

A new face joins the team that works on a daily basis with UCCO-SACC-CSN. Constance Godin, a newcomer at the CSN, is already at work as the new Quebec region office employee.

Welcome aboard Constance !

NAT

NATIONAL

1601, avenue De Lorimier
Montréal, QC H2K 4M5
Téléphone/Phone: 514 598-2263
Sans frais/Toll free: 1 866 229-5566
Télécopieur/Fax: 514 598-2493

ATL

ATLANTIC – ATLANTIQUE

238 St. George Street, Suite 01
Moncton, NB E1C 1V9
Téléphone/Phone: 506 386-9020
Sans frais/Toll free: 1 888 274-5888
Télécopieur/Fax: 506 386-9024

ONT

ONTARIO

780 Midpark Drive, Suite 105
Kingston, ON K7M 7P6
Téléphone/Phone: 613 384-9191
Sans frais/Toll free: 1 877 503-5200
Télécopieur/Fax: 613 384-6996

QUÉ

QUÉBEC

1601, avenue De Lorimier
Montréal, QC H2K 4M5
Téléphone/Phone: 514 529-3725
Sans frais/Toll free: 1 833 529-3725
Télécopieur/Fax: 514 598-2493

PAC

PACIFIC – PACIFIQUE

101-33711 Laurel Street
Abbotsford, BC V2S 1X3
Téléphone/Phone: 604 870-9560
Sans frais/Toll free: 1 877 870-9560
Télécopieur/Fax: 604 870-9580

PRA

PRAIRIES

250-9731 51st Avenue
Edmonton, AB T6E 4W8
Téléphone/Phone: 780 408-2600
Sans frais/Toll free: 1 877 433-2600
Télécopieur/Fax: 780 408-2610

www.ucco-sacc-csn.qc.ca